

La

foucade

ÉLAN, EMPORTEMENT CAPRICIEUX ET PASSAGER

Volume 2, no 2, mars 2002

Violence, tolérance zéro

Sa Julie, ton Karl,
mon Kevin,...
pas faciles!

Plan d'action
conjoint MEQ -
MSSS

Où en est-on
en février 2002?



CQJDC
COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR
LES JEUNES EN DIFFICULTÉ
DE COMPORTEMENT

À l'intention des auteurs

Toute personne intéressée à soumettre un texte faisant état d'expériences professionnelles ou de travaux de recherche portant sur la question des élèves manifestant des difficultés de comportement est invitée à le faire en tenant compte des règles de présentation suivantes.

Le texte soumis doit être dactylographié à double interligne et sa longueur ne doit pas excéder 2 pages (environ 900 mots). Les citations doivent être accompagnées du nom de l'auteur, de l'année de publication du texte cité; de même si des références à des livres ou articles sont placées dans le texte, mentionner le nom et l'auteur entre parenthèses.

L'auteur doit faire parvenir trois exemplaires, sur papier, de son texte et une disquette 3.5 Word IBM ou Macintosh, accompagnés d'une brève note de présentation indiquant sa discipline professionnelle et ses champs d'activité.

Le texte sera soumis anonymement à trois membres du comité de lecteurs et leurs remarques seront ensuite communiquées à l'auteur.

Veuillez faire parvenir votre article à l'adresse suivante :

CQJDC

1835, Place Dauphine, Charlesbourg, QC G1G 2K2

Le Conseil d'administration

Camil Sanfaçon, président
Caroline Couture, vice-présidente
Sylvie Moisan, secrétaire
Michel Marchand, trésorier
Nadia Desbiens, administratrice
Céline Desrochers, administratrice
Martin Gendron, administrateur
Peter Hamilton, administrateur
Égide Royer, administrateur
Hélène Trudeau, administratrice
France Turmel, administratrice

Comité de rédaction

Caroline Couture,
Céline Desrochers,
Sylvie Moisan

Graphisme :

Josée Roy Graphiste

La Foucade est réalisée par le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement. Ce journal est publié trois fois par année. Son contenu ne peut être reproduit sans mention de la source. Les idées et opinions émises dans les textes publiés n'engagent que les auteurs. Le journal ne peut être tenu responsable de leurs déclarations. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



Ce 5^e numéro de *La Foucade*, en sera sûrement un qui fera jaser! En effet, les articles qui vous sont proposés susciteront des réactions nous en sommes sûrs. Le premier est un éditorial signé par Nadia Desbiens. Celle-ci interpelle les lecteurs en leur demandant si les politiques de « tolérance zéro » à l'égard de la violence atteignent bien les cibles visées et s'il n'y a pas lieu d'élargir notre compréhension de ce phénomène pour mieux le circonscrire.

Pour leur part, Céline Desrochers et Camil Sanfaçon proposent un texte sur le trouble de l'opposition. Nul doute que plusieurs reconnaîtront un élève! Les interventions qu'ils proposent permettront sûrement de faire le point sur notre façon de réagir face aux comportements si dérangeant de ces élèves. Prendre du recul étant souvent une étape nécessaire pour mieux poursuivre le travail d'éducation auprès de ceux-ci.

De plus, l'équipe de *La Foucade* a demandé au ministère de l'Éducation de faire le point sur le plan d'action au regard du TDAH et de l'utilisation des stimulants. Vous pourrez lire sa réponse aux pages 7 et 8.

L'un de ces articles vous fait réagir? C'est ce que nous souhaitons et nous vous invitons à nous faire part de vos réactions. Nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans le prochain numéro.

D'ici là, nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine journée de formation qui aura lieu à Magog le 17 mai. Pour ceux et celles qui désirent prendre connaissance du programme, celui-ci est disponible sur notre site Internet. Nous vous donnons également rendez-vous pour notre prochaine assemblée générale annuelle que nous tiendrons aussi à Magog (encore une fois surveillez notre site Internet). Comme il y aura élection, ce sera l'occasion pour tous ceux et celles qui le souhaitent de jouer un rôle dans l'exécutif du CQJDC. Vous disposez de peu de temps et vous ne croyez pas pouvoir vous joindre au conseil d'administration? Alors joignez-vous à l'un des comités. Vous pourriez faire partie de l'équipe du journal, de celle des activités de formation, de l'équipe des prix ou du comité Internet. N'hésitez pas, nous avons besoin d'un coup de pouce!

En terminant, nous souhaiterions nous faire le porte-parole de l'exécutif du CQJDC pour lever notre chapeau à chacun et chacune d'entre vous. Parce que vous prenez le temps de vous préoccuper de ces élèves qui demandent plus d'attention et dont les comportements ne traduisent pas toujours les remerciements auxquels vous avez droit. Merci de la part de ces « petits tannants » dans lesquels vous décidez de voir tout le potentiel. Merci de la part de tous ces petits silencieux dont vous refusez le retrait et le repli sur soi. Merci de toutes ces discussions avec les parents de ces élèves, avec les collègues et bien souvent vos conjoints! Merci pour le cœur et l'énergie que vous mettez dans votre travail. Merci de toutes ces heures qui, espérons le, vous seront un jour reconnues par l'ensemble de la société.

Là-dessus nous vous souhaitons bonne lecture!

L'équipe de rédaction

Pour la semaine de prévention du suicide, le Centre jeunesse de Québec a organisé un concours de dessin. Nous remercions la gagnante, Sabrina, qui a bien accepté de nous laisser utiliser son œuvre pour illustrer notre page couverture.

Éditorial

Violence, tolérance zéro : investissons-nous nos énergies au bon endroit?

Par Nadia Desbiens¹ Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement²

La violence à l'école est une réalité dont les médias font largement écho depuis quelques années. Régulièrement, la manchette d'un journal fait mention d'un événement violent perpétré en classe ou dans la cour de récréation. Les événements tragiques sont heureusement encore très rares au Canada et au Québec. Cependant, la violence à l'école se révèle quotidiennement sous des formes plus ou moins manifestes. Ce sont des violences verbales et physiques, bien sûr, mais aussi, l'indiscipline, les incivilités, l'intimidation, les dégradations de biens matériel bref, tous ces phénomènes qui contribuent à instaurer un climat d'insécurité dans la vie scolaire.

Dans la plupart des écoles, la lutte contre la violence est donc devenue prioritaire. Sous le thème «tolérance zéro», plusieurs écoles ont instauré un code de vie et des règlements visant à éliminer toute manifestation de violence verbale ou physique. À ce code de conduite se rattachent des mesures disciplinaires bien déterminées en cas de manquement — suspension scolaire, rencontre avec la direction, contrat de comportement, expulsion, etc. Le CQJDC ne remet pas en question le bien-fondé de cet objectif. Toutefois, nous nous questionnons sur le sens de cette visée. Que signifie réellement ce «tolérance zéro»? Est-ce dire que tout acte agressif doit être sanctionné, sans égard pour l'âge, les circonstances ou les conséquences? Est-ce réaliste de promouvoir un pareil objectif? Est-ce même souhaitable? Et puis, la tolérance de qui? De chacun des

individus qui ont affaire avec l'école? Or, la tolérance de l'un n'est pas la même que celle de l'autre. Alors comment définir le concept et surtout, comment l'appliquer de façon cohérente? Par ailleurs, quelles sont les valeurs qui sous-tendent cette politique? Veut-on apprendre aux enfants à se soumettre inconditionnellement à l'autorité des adultes ou souhaitons-nous plutôt qu'ils apprennent et adoptent des attitudes et des comportements dans le respect de leur intégrité et de celle des autres? À la lumière des connaissances actuelles, il nous apparaît important de reconsidérer un certain nombre d'éléments pour mieux comprendre le phénomène de violence à l'école.

Premièrement, il convient d'abord de préciser que l'agressivité en soi n'est ni bonne ni mauvaise. L'éthologie et l'anthropologie physique ont depuis longtemps démontré que la capacité d'agir agressivement fait partie du bagage génétique de l'être humain, au même titre que sa capacité à établir des liens sociaux étroits. Il s'agit de mécanismes qui permettent aux êtres humains de s'adapter et d'évoluer. Il est question de gestes antisociaux ou violents lorsque l'agressivité devient un mode courant ou exclusif d'interactions sociales et que ses manifestations compromettent l'intégrité physique, morale, psychologique ou matérielle des autres et, bien souvent, de son auteur lui-même.

Deuxièmement, la violence à l'école n'est pas un phénomène nouveau, elle a toujours été présente dans les écoles. Chacun d'entre nous a, dans

ses souvenirs d'enfance, une bataille entre élèves dans la cour de récréation sinon, d'avoir été l'objet de mauvaises blagues de la part d'autres élèves. Or, ce n'est que récemment que la violence est devenue un sujet de réflexion et de recherche.

Cela étant, un certain nombre de questions peuvent être soulevées. Est-ce une sensibilité plus grande, une meilleure connaissance des répercussions de cette violence ou l'augmentation de la criminalité juvénile qui fait en sorte qu'aujourd'hui nous ne la tolérons plus? Il est vrai que depuis un certain nombre d'années, le phénomène de la violence est suffisamment préoccupant pour qu'il faille entreprendre des actions importantes et systématiques à cet égard. Qui plus est, la violence se manifeste sous des formes plus lourdes de conséquences pour les victimes, comme pour les agresseurs. Parmi les conséquences pour les victimes il y a évidemment les blessures physiques, mais également d'autres répercussions importantes notamment, une détresse psychologique pouvant engendrer angoisse, dépression, phobie scolaire et provoquer l'abandon des études. Les agresseurs quant à eux, sont victimes de leur propre violence. Ils se retrouvent prisonniers de leur image, isolés et rejetés par les autres élèves. Cette marginalisation augmente leurs difficultés scolaires, sociales et comportementales et accroît le risque d'association aux gangs, l'abus d'alcool et de drogues, les problèmes de santé mentale et la criminalité à l'adolescence.

Références :

1. Nadia Desbiens. Professeur-adjoint, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal.
2. L'auteur tient à remercier François Bowen, Caroline Couture et Camil Sansfaçon pour leurs contributions respectives à ce texte.

Il est également vrai que nous sommes plus sensibles aux impacts de la violence, moins tolérants à son égard. Paradoxalement, notre société fait de la violence une forme de culture, valorisée et médiatisée. En Amérique du Nord, les enfants de plus de cinq ans passent plus de 20 heures par semaine devant la télévision. Un enfant qui termine son primaire a déjà vu 8000 meurtres. À la fin du secondaire, il a vu des centaines de milliers d'actes violents. Nous savons que la télévision renforce les conduites violentes chez les jeunes. Comment se fait-il alors que nous laissons les enfants regarder l'émission Pokémon à 16.30h?

Nous pourrions croire que la violence en milieu scolaire ne se manifeste qu'entre les élèves. Toutefois, il faut bien admettre qu'elle apparaît aussi sous d'autres formes : violence des élèves envers les enseignants, violence des enseignants envers les élèves, violence des enseignants entre eux... L'école ferait-elle parfois la promotion de ce qu'elle prétend ne pas tolérer ? Coup de chaise à la tête, perforations aux ciseaux, café empoisonné, les incidents violents à l'égard des enseignants sont de plus en plus fréquents dans les milieux scolaires. On estime à plus de 40 % le nombre de congés de maladie d'origine nerveuse chez le personnel scolaire. La violence verbale ou physique manifestée par certains élèves serait d'ailleurs l'une des principales causes d'épuisement professionnel. Certes, le métier d'enseignant s'exerce parfois dans des conditions difficiles qui exigent une maîtrise presque sans faille des situations pédagogiques et relationnelles. Non seulement, l'enseignant doit être apte à enseigner sa discipline, il doit également penser chacun de ses gestes, chacune de ses paroles afin de favoriser une relation positive avec ses élèves, maintenir l'équilibre parfois fragile et éviter des situations d'escalade ou de crise. L'école n'est pas qu'un lieu de transmission des savoirs, l'école est ainsi coloré selon les individus impliqués, leur vécu personnel et les événements particuliers de la journée dont ils ne peuvent faire abstraction dans leurs interactions

avec les autres. C'est dans ce contexte que tous ces gens doivent vivre harmonieusement, en collectivité, dans un climat sain et propice aux apprentissages. Sommes-nous capables d'exiger pour nous-mêmes ce que nous demandons aux enfants? Dans les circonstances de travail qui viennent d'être décrites, peut-on vraiment affirmer que nous n'émettons jamais d'acte de violence nous-mêmes à l'égard de nos élèves, de nos collègues ou de nos patrons? Applique-t-on pour nous-mêmes la tolérance zéro ?

L'école est rarement mise en cause dans la création des conduites violentes. Cependant, certains facteurs issus de l'environnement scolaire sont susceptibles d'accroître les problèmes déjà présents ou en émergence. Les milieux scolaires qui favorisent des approches disciplinaires punitives, des règles et des attentes floues et qui présentent des hauts taux d'échecs scolaires, sont autant de facteurs qui contribuent à rendre les conduites agressives plus fréquentes à l'école. De même, un faible niveau de lien entre les jeunes et le personnel scolaire contribue à l'établissement d'un climat peu soutenant, voire hostile et est associé aux comportements délinquants. La tolérance zéro, si elle s'applique plus facilement à certains types de violence comme l'intimidation et le taxage, demeure cependant difficile à concilier avec toutes les facettes de cette réalité. Peut-on vraiment penser mettre en place ce type de politique si l'école fait fi de sa propre responsabilité à cet égard et ne reconnaît pas que l'environnement scolaire peut également contribuer à accroître cette violence?

Pour faire face au problème de violence, la mise en place d'une politique anti-violence dans les écoles constitue certes une mesure nécessaire. L'établissement d'un code de conduite bien défini, connu de tous et associé à des conséquences logiques s'avère en effet un outil important pour limiter les actes violents. Il s'agit toutefois d'une mesure essentiellement réactive face au phénomène de violence à l'école. La résolution des problèmes de violence à l'école nécessite une collaboration soutenue entre les enseignants, la direction, les parents et les autres agents d'éducation intervenant en milieu scolaire. Nous devons travailler de concert afin d'offrir aux enfants un

environnement qui leur permet d'apprendre à gérer des processus de résolution de problèmes et à développer des stratégies d'autocontrôle. Ce type d'intervention permet de réduire l'escalade des rapports de force, très souvent à l'origine de l'aggravation de problèmes de comportement et de violence, tout en permettant aux élèves de se responsabiliser et de trouver une solution ou une réparation aux actes fautifs qu'ils ont posés.

Les conduites violentes, comme la plupart des autres conduites humaines, n'apparaissent pas spontanément du jour au lendemain. Elles sont souvent la conséquence de conditions de vie difficiles sur lesquelles l'école ne possède que peu de prise. Une compréhension juste et globale du développement des conduites violentes chez les jeunes doit donc tenir compte du contexte social dans lequel ils évoluent. Bien que nous ayons parfois peu de prise sur cette violence, chercher à comprendre pourquoi cette violence existe et quelle est notre responsabilité comme parents, éducateurs et citoyens représente le premier pas à franchir pouvant nous mener vers une politique de lutte contre la violence vraiment cohérente et efficace. Pour que la lutte contre la violence soit réellement efficace, l'école doit profiter du privilège d'y accueillir les enfants dès l'âge de cinq ans et doit concevoir son action à long terme, en assurant une continuité dans les stratégies mises en œuvre.

La violence en milieu scolaire est un problème suffisamment important pour que les écoles investissent tous les efforts nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre un plan d'action. Ce plan d'action ne sera efficace que si les moyens mis en place par l'école visent à réduire les situations à risque et à créer un environnement éducatif permettant à tous les élèves d'acquiescer et de renforcer leurs compétences et leurs habiletés scolaires et sociales. La réussite éducative reste encore la meilleure stratégie pour assurer un climat sans violence à l'école.

**N'oubliez pas notre prochaine
journée de formation qui aura lieu
vendredi le 17 mai à Magog.
Consultez notre site Internet pour
plus d'informations.**



Le coin des jeunes

Qui sommes-nous ?

info-jeunes +

Écoute, aide et références

1 800 228-5706 www.infojeunesplus.org

Conçu par des jeunes pour des jeunes



Nous sommes une organisation sans but lucratif incorporée avec un conseil d'administration formé de 7 jeunes membres venant de différentes régions du Québec. Info-Jeunes Plus est un organisme qui s'adresse aux jeunes âgés de 5 à 29 ans du Québec et qui offre les services suivants :

- **une ligne d'écoute sans frais** (1 800 228-5706) qui fournit un service de consultation personnalisée offert par des intervenants et des orienteurs. Ils écoutent les jeunes, évaluent leurs besoins, les conseillent ou les dirigent vers les ressources appropriées selon le type de problématique qu'ils vivent ou selon le cas, ils peuvent leur venir en aide directement;
- **un centre de documentation** qui renferme une foule de renseignements pertinents (brochures, dépliants, etc.). Ces documents renseignent les jeunes sur les ressources disponibles au Québec; nous avons répertorié près de 3 000 organismes s'adressant aux jeunes du Québec;
- **une cuisine collective** qui réunit un groupe de jeunes qui mettent en commun leur temps et leur compétence. Ces derniers cuisinent, dans un local aménagé à cet effet, des plats nourrissants et équilibrés qu'ils rapportent à la maison. Une personne ressource spécialisée en alimentation les supervise. Cette initiative permet de construire un réseau d'entraide chez les jeunes. Au Québec, il y a plus de 300 cuisines collectives membres du R.C.C.Q. (Regroupement des cuisines collectives du Québec). Pour joindre le R.C.C.Q., composez le (514) 529-3448;
- **un site Internet** (www.infojeunesplus.org) permettant d'accéder à un foule de renseignements sur nos services et de consulter notre répertoire des

ressources jeunesse du Québec (R.R.J.Q.). Celui-ci contient une liste détaillée d'organismes classés par région.

- **un centre informatique** où des ordinateurs sont disponibles pour les besoins liés à la recherche d'emploi (C.V., Internet, etc.).

Un petit peu d'histoire

L'organisme a été fondé par un jeune de Québec, Émanuel Filion, en octobre 1999, à la suite de certaines difficultés qu'il a rencontrées pendant son adolescence. Donc, dans le but d'aider d'autres jeunes et de mettre à leur disposition les ressources existantes au Québec, il a décidé de créer Info-Jeunes Plus. « Ça n'a pas été du tout facile pendant ma jeunesse. J'ai connu l'isolement et vécu dans la rue. J'avais plein de doutes, de questions, d'incertitudes et aucune réponse. Je ne voulais pas que cette même situation se reproduise chez d'autres jeunes » a déclaré le Président et fondateur de l'organisme. « Je suis très fier de pouvoir affirmer que ce projet, si important à mes yeux et pour vous les jeunes, ait pu se réaliser avec succès et que nous évoluons à tous les jours avec des nouveaux défis qui se présentent. Je suis vraiment fier d'Info-Jeunes Plus », a-t-il ajouté. Quelques chiffres vous donneront une idée plus claire des résultats encourageants qui ont été obtenus en seulement deux ans d'opération. Près de 1 000 jeunes ont fait appel à nos services en 2001 par rapport à 400 l'année précédente.

Comment fonctionnons-nous ?

Toutes les semaines, nous organisons une campagne de sensibilisation et de financement qui nous permet d'évoluer

comme organisme. En quoi consistent ces activités de sensibilisation et de financement ? D'un côté, la sensibilisation nous permet de nous faire connaître, de rejoindre les jeunes et de faire prendre conscience à la population des obstacles qu'ils rencontrent. D'un autre côté, le financement c'est ce qui nous permet d'exister. Ces campagnes ont lieu dans différents endroits publics de la province de Québec et nous permettent de continuer notre mission auprès des jeunes. Après chaque contribution, il nous fait plaisir de donner à chaque donateur et donatrice un autocollant avec le visage souriant (emblème de notre organisme). Cet emblème représente bien, selon nous, la cause à laquelle ils ont contribué: un gros sourire sur le visage des jeunes qui pourront ainsi continuer à bénéficier de nos services.

Pour nous rejoindre

Notre siège social se trouve à Québec dans le quartier Saint-Roch. Nous sommes situés au 368, rue du Pont (au coin de la Rue St-François Est), Québec (QC), G1K 6M6. Donc, si vous êtes dans le coin, n'hésitez pas à venir nous visiter. Par contre, si vous êtes à l'extérieur, composez le 1 800 228-5706 ou branchez-vous sur Internet et contactez-nous en envoyant un courriel à ijp@qc.aira.com. Rappelez-vous que nous sommes là pour les jeunes. Il nous fait toujours plaisir de les servir.

Info-Jeunes Plus
Québec : (418) 647-4040
Extérieur : 1 800 228-5706
www.infojeunesplus.org



Sa Julie, ton Karl, mon Kevin, ... pas faciles!

Depuis le début de l'année, j'ai dans ma classe, un élève qui présente des comportements qui me déséquilibrent. C'est pas évident pour moi d'identifier clairement ses difficultés et de comprendre comment je dois intervenir. Par moments, j'ai l'impression de revivre la crise du 3 ans de mes enfants. Je vais vous décrire mon élève, vous aurez alors une bonne idée de mes interrogations.

Kevin est un garçon de 10 ans, obstiné, vif, énergique. Il est cependant loin de faire l'unanimité dans son groupe. Il est souvent au centre des controverses mais, selon lui, ce n'est jamais de sa faute. Ses altercations verbales ou physiques avec ses pairs sont toujours justifiées selon ses dires, il répond à leurs provocations.

(« Trouvez-vous que j'écris bien? C'est tellement plus facile pour moi de vous le décrire que de bien réagir à ses comportements. Si je m'étais laissé aller, j'aurais écrit Kevin est une petite peste de 10 ans. »)

Je poursuis ma présentation. Kevin fuit les adultes et il refuse fréquemment d'obéir à mes demandes. Chacun de nos échanges est une lutte à finir, il veut avoir le dernier mot. De plus, il ne respecte pas les règles et il ne se gêne pas pour les contester.

En classe, il parle sans permission, ses travaux sont bâclés et il trouve tout ennuyant. Son niveau de fonctionnement est très inférieur à ses capacités. Kevin n'est même pas motivé par mon système d'émulation. Selon lui, c'est « bébé » et ses parents peuvent lui offrir les mêmes récompenses que moi.

Par ailleurs, il prend plaisir à embêter les autres. Ses droits priment sur ceux d'autrui. Il fait même preuve, par moments, d'agressivité et de vengeance. Il rit aussi de ceux qui éprouvent des difficultés. Cependant, lorsqu'il va travailler avec les enfants de la maternelle, il est très populaire parce qu'il est génial avec les petits selon l'enseignante qui l'accueille. N'est-ce pas paradoxal?

J'ai assisté récemment à une journée de formation qui traitait du trouble de l'opposition. J'y ai reconnu mon Kevin et

j'ai envie de vous faire part de ce que j'ai retenu.

Premièrement, on nous a présenté les croyances d'un jeune qui vit un trouble d'opposition :*
● je peux défier l'autorité;
● je suis très optimiste sur mes chances de gagner;
● je n'apprends pas de mes expériences passées;
● je m'attends à ce que les autres soient équitables même si je ne le suis pas;
● je me venge quand je suis en colère;
● je suis / je me sens fort;
● je crois que les adultes épuiseront leur « coffre à outils »;
● je suis sur le même pied d'égalité que les adultes;
● je réponds souvent aux questions par : « j'le sais-tu? »;
● je nie mes responsabilités.

Parallèlement, les formateurs nous ont suggéré divers moyens qui permettent d'intervenir plus efficacement auprès d'un jeune opposant. Premièrement, au regard des renforçateurs positifs, ce jeune répond mieux au renforcement « en passant » qu'aux louanges publiques. Cela lui permet de préserver son image. Un renforcement « en passant » est bref, verbal ou non verbal et attire minimalement l'attention. Il peut s'agir d'un clin d'œil, du pouce levé ou... Dans la même veine, les encouragements chuchotés sont à privilégier et les petites notes positives, cachées dans son bureau ou son agenda, peuvent lui plaire. Cependant, je dois être persévérant et patient. Kevin possède une très belle qualité que je dois à mon tour développer : la ténacité.

Ensuite, les formateurs ont effectué un bref rappel d'interventions pertinentes. Je connaissais déjà la plupart d'entre elles, mais il m'arrive de les oublier dans le feu de l'action. Ces interventions visent à mieux encadrer Kevin mais elles sont aussi appropriées pour l'ensemble de mes élèves.
● Établir mes limites personnelles dans la classe dès le début de l'année et individuellement avec Kevin.
● Préciser les comportements acceptables et inacceptables c'est-à-dire déterminer la grandeur du carré de sable de Kevin.

Ensuite, les formateurs ont effectué un bref rappel d'interventions pertinentes. Je connaissais déjà la plupart d'entre elles, mais il m'arrive de les oublier dans le feu de l'action. Ces interventions visent à mieux encadrer Kevin mais elles sont aussi appropriées pour l'ensemble de mes élèves.

Ensuite, les formateurs ont effectué un bref rappel d'interventions pertinentes. Je connaissais déjà la plupart d'entre elles, mais il m'arrive de les oublier dans le feu de l'action. Ces interventions visent à mieux encadrer Kevin mais elles sont aussi appropriées pour l'ensemble de mes élèves.

- Diminuer le niveau de compétition en classe en proposant un modèle de coopération et en évitant toute comparaison entre pairs.
- Donner à Kevin des responsabilités qui l'aident à canaliser son énergie de façon positive. (Wow! Je le fais déjà, je lui permets d'aller aider à la maternelle et il est responsable de la page couverture de notre journal de classe.)
- Privilégier des actions qui diminuent la lutte de pouvoir :
 - directive simple, choix entre deux ou trois solutions;
 - conséquence déterminée à l'avance;
 - écoute active;
 - consigne brève et directe;
 - discussion en privé afin d'éviter l'escalade agressive devant le groupe ce qui tend à lui donner davantage de pouvoir;
 - utilisation de la technique du disque rayé, il s'agit d'annoncer la conséquence positive du comportement avant de nommer mes demandes et de répéter le tout aussi souvent que cela est nécessaire sur un ton neutre.
Ex. : « Kevin, tu pourras aller à la récréation lorsque tu auras rangé ton cahier de mathématiques et ton étui à crayons. »

- Offrir à Kevin la possibilité de démontrer que j'ai tort :
« Kevin, j'aimerais que tu... Non, laisse faire, je ne pense pas que tu sois prêt à faire ça. »
- Essayer de le surprendre :
Si Kevin me répond : « j'sais pas », lui demander « Eh bien, si tu le savais, que répondrais-tu? »

Je dois m'arrêter ici parce que c'est la limite du carré de sable que la Foucade m'a fixée. Je suis cependant conscient que je n'ai fait qu'effleurer le sujet. J'aurai peut-être l'occasion de vous rencontrer lors d'une activité de formation offerte par le CQJDC ou de vous faire part ultérieurement du succès de mes nouvelles interventions auprès de Kevin. Soyez sans crainte, je saurai être tenace.

Céline Desrochers, Camil Sanfaçon

Références :

* Traduit et adapté avec l'aimable autorisation de Youth Light, Inc. Copyright 1998, par Céline Desrochers et Camil Sanfaçon.

Plan d'action conjoint MEQ-MSSS

Où en est-on en février 2002?

Chers lecteurs,

À l'été 2000, le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé et des services sociaux publiaient conjointement un rapport produit par un comité d'experts sur l'état de la question concernant le trouble de déficit de l'attention / hyperactivité (TDAH) et l'usage de stimulants du système nerveux central. De concert avec cette publication, les ministères publiaient un plan d'action décrivant les actions à prendre pour aider les jeunes au prises avec le TDAH. En ce début d'année 2002, nous avons voulu savoir où en était rendu l'application du plan d'action. Nous avons donc posé la question au MEQ et voici le texte qu'ils nous ont préparé pour y répondre :

En juin 2000, monsieur François Legault, alors ministre de l'Éducation, et madame Pauline Marois, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, rendaient public le plan d'action portant sur le trouble de déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH) intitulé *Agir ensemble pour mieux soutenir les jeunes*. Fruit de la réflexion et des recommandations du groupe d'experts ayant produit le *Rapport du comité-conseil sur le TDAH et les stimulants du système nerveux central*, le plan présente plusieurs mesures visant le développement de connaissances, l'élaboration de moyens d'action ainsi que l'intervention auprès de la clientèle. Tous les intervenants des différents niveaux sont invités à travailler, de concert en respectant leurs responsabilités et leurs compétences respectives.

Ce plan d'action triennal est mis en pratique depuis septembre 2000 et plusieurs travaux seront terminés au cours de la présente année. Parmi les principaux travaux réalisés ou en voie de réalisation signalons :

Comité de suivi

Le Comité de suivi, constitué autour des experts qui ont élaboré le plan d'action, a entrepris sa tâche dès septembre 2000 en s'engageant dans le suivi du plan d'action. Des équipes de travail mènent des actions soutenues, notamment, en vue de la publication d'une brochure d'information destinée au grand public et de l'élaboration du programme de for-

mation à l'intention des intervenants.

Colloque provincial

Un colloque provincial s'est tenu les 23 et 24 mars 2001 à l'occasion du Congrès annuel de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage (AQETA). Plus de 400 parents, enseignants, enseignantes et professionnels du milieu de l'éducation et du réseau de la santé et des services sociaux ont assisté aux ateliers, discussions et conférences publiques. La participation du docteur Hollowell et celle du docteur Hetchman, à titre de conférenciers-experts, ont été particulièrement enrichissantes pour les nombreux participants.

Information et formation

Un programme de formation présenté conjointement dans le réseau de l'éducation et dans celui de la santé et des services sociaux, permettra aux diverses instances des deux réseaux de bénéficier d'un programme de formation de base pouvant être utilisé afin de répondre aux besoins des parents, des enseignants et enseignantes et de tous les acteurs des milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, des services de garde, des loisirs ou autres. Chaque association ou ordre professionnel demeure cependant responsable de la formation professionnelle et continue de leurs membres.

Une brochure d'information, destinée au grand public et visant principalement à éclairer les intervenants et les familles sur la problématique du TDAH, de même que sur les démarches à entreprendre en présence d'un enfant qui présente les symptômes d'un TDAH, sera également publiée au cours des prochains mois.

Études et publications

Lignes directrices sur l'utilisation des stimulants du système nerveux central (SSNC) par le Collège des médecins et l'Ordre des psychologues du Québec

Rendues publiques en septembre 2001, ces lignes directrices permettent de mieux guider les interventions lors de l'évaluation, du diagnostic, du traitement et du suivi des jeunes qui présentent le TDAH. Ces lignes directrices favoriseront l'amélioration des pratiques et l'harmonisation du travail de l'ensemble

des intervenants et professionnels en vue d'une action concertée.

Étude sur les stimulants utilisés dans le traitement du TDAH

Le Comité de revue de l'utilisation des médicaments (CRUM) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) rendait public, en juin 2001, un rapport sur l'utilisation des SSNC et en particulier du ritalin chez les jeunes. Le rapport du CRUM fait ressortir des variations ayant trait à la prévalence de l'utilisation de stimulants selon diverses variables, notamment l'âge, le sexe, la région sociosanitaire et le niveau économique. De plus, ce rapport rappelle l'importance de l'encadrement de la pratique professionnelle au moyen de lignes directrices, et donne un appui formel aux différents mesures prévues dans le plan d'action.

Les intervenants et les regroupements ou ordres professionnels sont invités à s'inspirer de ces deux documents, et ce, afin de mieux cerner les actions les plus pertinentes dans l'exercice de leur pratique.

Ces deux documents peuvent être consultés dans Internet.

Soutien aux démarches de concertation régionales et locales

Afin de favoriser la diffusion des différentes actions entreprises sur le plan local ou régional, un projet orienté vers l'échange d'information par l'intermédiaire d'un site Internet est en préparation; sa mise en œuvre est prévue pour l'année en cours. Inscrite dans la stratégie globale du MEQ, cette initiative encouragera l'utilisation de fiches descriptives pour faire connaître des projets, initiatives ou actions particulièrement intéressantes.

Soutien aux parents

Le rôle primordial de la famille et, plus particulièrement, des parents auprès du jeune présentant le TDAH, est unanimement reconnu. Ainsi, a-t-on prévu de mettre en application diverses mesures visant à offrir un « répit » aux parents. À cet effet, la réalisation d'un projet-pilote de camp de vacances pour les jeunes atteints d'un TDAH est prévue pour l'été 2002, et ce, dans la perspective de



CQJDC

COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LES JEUNES
EN DIFFICULTÉ DE COMPORTEMENT

1835, Place Dauphine, Charlesbourg
(Québec) Canada G1G 2K2
Site internet : www.cqjdc.org
Courriel : cqjdc@globetrotter.qc.ca
Télécopieur : (418) 628-8903

développer, avec le jeune, des moyens lui permettant l'intégration ultérieure à des groupes ordinaires suite au vécu d'expériences de vie positive. Ce projet qui s'inscrit parmi les mesures de dépannage proposées dans le plan d'action, sera publicisé afin de rejoindre la clientèle de jeunes présentant le TDAH et les intervenants qui en assurent le suivi. Par ailleurs, la réflexion se poursuit sur les différents modèles favorisant les mesures de répit dépannage.

Il est également reconnu, dans le plan d'action, que les parents doivent être soutenus par l'entremise d'associations ou de regroupements de parents vivant des situations similaires. Ainsi, les regroupements de parents PANDA (parents aptes à négocier le déficit de l'attention) ont bénéficié d'un soutien afin de favoriser la mise sur pied de structures nationales. Dans le même esprit, le support déjà accordé à l'AQETA par le MEQ est renouvelé.

Surveillance des données sur la consommation de SSNC

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a été mandaté pour mettre en place un système de surveillance de la consommation des SSNC,

particulièrement chez les enfants présentant le TDAH. La réalisation de ce projet apportera un éclairage nouveau sur la controverse entourant l'usage croissant des SSNC et plus particulièrement du ritalin.

Plan d'action en adaptation scolaire

La réforme en cours dans le réseau de l'éducation et l'actualisation du plan d'action en matière d'adaptation scolaire, dont plusieurs mesures sont en voie d'implantation et d'autres le seront sous peu, facilite l'encadrement des jeunes présentant le TDAH. Qu'il s'agisse de la réduction du nombre d'élèves dans les classes au 1^{er} cycle du primaire et à l'éducation préscolaire, de l'accroissement des ressources chargées du soutien pédagogique ou des ressources professionnelles, ces mesures sont particulièrement profitables aux jeunes présentant le TDAH.

Avancement des connaissances

Dans leur programme de recherche respectif, le MEQ et le MSSS prévoient accorder une priorité aux projets concernant le TDAH, et ce, afin de mieux documenter la problématique et de suivre l'évolution des connaissances dans le domaine. Notamment, le MEQ prévoit

annoncer, d'ici septembre 2002, la mise en œuvre d'un programme de soutien à la recherche-action en adaptation scolaire dans lequel la question du TDAH sera considérée comme un champ de recherche prioritaire.

La problématique du TDAH suscite encore beaucoup de controverses et pose maintes interrogations. Les questions entourant le diagnostic, l'intervention et l'utilisation de la médication (dont le ritalin) demeurent actuelles.

Par ailleurs, comme il est précisé dans le plan d'action, le fait d'apporter une réponse adéquate aux besoins du jeune en difficulté doit demeurer la préoccupation première de tout intervenant. À cet égard, la concertation entre les intervenants et les parents s'avère essentielle pour assurer la cohérence, la complémentarité et le suivi d'une action efficace.

La mise en œuvre du plan d'action portant sur le TDAH, Agir ensemble pour mieux soutenir les jeunes, évolue conformément aux étapes prévues.

*Direction de l'adaptation scolaire
et des services complémentaires
Février 2002*

Vous êtes intéressé à devenir membre du CQJDC ou vous connaissez quelqu'un qui souhaite le faire?

Remplissez la fiche d'inscription et retournez le tout au CQJDC : 1835, Place Dauphine, Charlesbourg, QC G1G 2K2 Les frais annuels sont de 30 \$ et de 20 \$ pour les étudiants (preuve exigée).

Fiche d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville Province Pays Code postal

Courriel :

Téléphone : Télécopieur :

Vous vous inscrivez à titre de : parent enseignant éducateur directeur
 étudiant (cégep, université) autre (préciser) :

